

*Questions orales*

[Traduction]

**LE BUDGET****L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL**

**M. Ian Waddell (Vancouver Kingsway):** Madame le Président, j'aimerais revenir à la question du budget que le député de Winnipeg-Nord-Centre a soulevée parce qu'elle touche mes commettants en plein au niveau du portefeuille.

Ma question s'adresse donc au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et porte sur le projet de frapper d'une taxe l'exportation de l'énergie, taxe à laquelle nous nous opposons fermement de ce côté-ci de la Chambre. Je me demande si le ministre sait que d'après les chiffres mêmes de l'Office national de l'énergie, l'imposition du gaz naturel de l'Ouest serait quatre fois et demi plus importante que les taxes qui frappent d'autres exportations comme, par exemple, l'électricité, et que ce serait donc une mesure discriminatoire au détriment d'une région du pays.

**M. Andre:** Depuis quand vous souciez-vous de cela?

**M. Waddell:** Madame le Président, je n'ai pas de leçon à prendre des conservateurs dans ce domaine.

**M. Clark:** Que dire d'Ed Broadbent et de ses petits marchés à l'amiable?

**M. Waddell:** Taisez-vous et écoutez ma question.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme le Président:** A l'ordre.

**M. Waddell:** Pourquoi, étant donné la situation politique épineuse qui règne dans l'Ouest—situation que le ministre comprend—et pourquoi, étant donné que les États-Unis ont du gaz et qu'ils n'importent plus le nôtre maintenant, pourquoi donc le ministre est-il assez stupide et borné pour persister à imposer la taxe sur les exportations?

**M. Malone:** Parlant de gaz, je viens d'en entendre un.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je regrette que le député de Calgary-Centre ait manqué de délicatesse à l'endroit de mon ami, mais de ce côté-ci de la Chambre la conduite du député ne nous surprend plus.

**Des voix:** Oh, oh!

● (1150)

**M. Lalonde:** Mon honorable ami fait des hypothèses sur le contenu du budget. Je l'invite à attendre qu'il soit présenté avant de tirer ses propres conclusions. J'ai déjà dit que le gouvernement veillerait à ce que la politique énergétique qui sera annoncée soit juste. J'espère que lorsqu'il en prendra connaissance, le député admettra qu'il s'agit d'une politique juste pour tous les Canadiens, y compris les Canadiens de l'Ouest.

**M. Waddell:** Je remercie le ministre, et je tiens à lui dire que je puis encaisser bien des injures de la part de mes collègues qui siègent à ma droite, mais je voudrais qu'il me fournisse certaines réponses. Il a beau se lever et nier qu'il

imposera cette taxe. Permettez-moi de lui dire—et je l'espère qu'il me répondra—qu'un gouvernement comme le sien peut en venir à dépendre d'une taxe de ce genre parce qu'il voudra toujours plus de recettes. L'office national de l'Énergie parle maintenant d'une nouvelle formule qui nous permettrait de réduire le prix du gaz et d'en vendre davantage aux États-Unis. Le ministre voudrait-il se lever et écarter la possibilité que le gouvernement du Canada réduise le prix du gaz canadien disponible sur les marchés américains? Voudrait-il écarter cette possibilité?

**M. Lalonde:** Madame le Président, je pense qu'il serait plutôt imprudent, à un moment où l'Office national de l'énergie étudie la situation et consulte les gouvernements provinciaux concernés et les représentants de l'industrie, de préjuger des recommandations qui découleront de cette étude. Attendons de voir ces recommandations, qui seront rendues publiques. Je suis sûr que nous aurons l'occasion d'en discuter, et le gouvernement prendra une décision si des changements précis sont recommandés.

Je puis confier au député que je n'envisage pas pour le moment de modifier la formule actuelle. Toutefois, si des améliorations s'imposaient, je pense qu'il serait stupide de la part du gouvernement de ne pas attendre ces recommandations.

\* \* \*

[Français]

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA****LA PRÉSUMÉE ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE**

**M. Henri Tousignant (Témiscamingue):** Madame le Président, je voudrais poser ma question à l'honorable solliciteur général du Canada. A la suite d'une information transmise par la Société Radio-Canada ce matin à l'effet que la Gendarmerie Royale du Canada aurait procédé à une écoute électronique au Parlement de la Colombie-Britannique, est-ce que le ministre est au courant de cela et qu'entend-il faire à ce sujet?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Madame le Président, je peux dire maintenant que la politique que je suis est la suivante: D'abord la Gendarmerie Royale du Canada obéit à la loi. C'est ce que la Gendarmerie Royale a fait dans ce cas et aussi dans le cas du Yukon, elle est allée devant les cours pour obtenir chaque fois un *warrant*. Elle respecte les privilèges de toutes les législatures et également du Parlement du Canada. Le problème, c'est qu'il faut connaître les privilèges qu'il faut respecter dans chacune de ces législatures. Et cela n'est pas clair dans tous les cas. Dans le cas dont il parle, on a par la suite découvert, après une séance de comité, quels étaient les privilèges de cette législature-là. Alors j'ai écrit une lettre à tous les orateurs à travers le pays pour savoir d'eux, ou de leur législature, quels sont les privilèges qu'ils veulent que la police respecte. Et quand j'aurai les réponses, j'assure à la Chambre que nous serons disposés à respecter les privilèges de chaque législature.